



**EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES**

RAPPORT DU

GUATEMALA

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique présentée par le Guatemala est reproduite ci-après.

---

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur le Guatemala.

---

**Table des matières**

<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR .....</b>	<b>3</b>
<b>3 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE INTÉRIEURE.....</b>	<b>6</b>
3.1 Facilitation des échanges .....	6
3.2 Modifications de la Loi sur les marchés publics .....	7
3.3 Réformes fiscales .....	8
3.4 Autres réformes pertinentes et renforcement de secteurs au cours de la période considérée .....	8
3.4.1 Système financier .....	8
3.4.2 Transports maritimes et ports.....	9
3.4.3 Télécommunications.....	9
3.4.4 Énergie .....	9
3.4.5 Propriété intellectuelle.....	10
3.4.6 Tourisme .....	11
<b>4 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EXTÉRIEURE.....</b>	<b>11</b>
4.1.1 Politique intégrée de commerce extérieur .....	12
4.1.2 Accords de commerce en vigueur et en cours de négociation.....	13
4.1.2.1 Accords de commerce en vigueur .....	13
4.1.2.2 Accords de commerce en cours de négociation .....	13
4.1.3 OMC .....	13
4.1.4 Union douanière centraméricaine .....	14
4.1.5 Promotion commerciale .....	14
<b>5 PROMOTION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET MOBILISATION DE L'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>15</b>
5.1 Promotion de la compétitivité .....	15
5.2 Mesures adoptées pour améliorer la compétitivité et les conditions de l'activité des entreprises .....	15
5.3 Mobilisation de l'investissement .....	16

## 1 INTRODUCTION

1.1. Durant la période à l'examen, le gouvernement guatémaltèque a poursuivi sa politique d'ouverture commerciale par la conclusion d'accords commerciaux internationaux et l'adoption de diverses mesures de facilitation des échanges.

1.2. Les actions entreprises par le gouvernement dans le cadre du processus de libéralisation commerciale poursuivent les objectifs suivants: a) dynamiser le développement économique et social en renforçant la libéralisation économique; b) faire progresser la construction d'une économie ouverte; c) instituer un cadre juridique stable afin d'encourager et de développer l'investissement; d) mettre en place des mécanismes qui évitent l'application de mesures unilatérales et discrétionnaires ayant une incidence sur les courants des échanges; et e) favoriser la coopération entre les pays, notamment par la mise en œuvre de projets spécifiques portant sur des sujets prioritaires pour le développement.

1.3. Le présent rapport comprend quatre parties: la première a trait à l'environnement économique du Guatemala; la deuxième porte sur l'évolution de la politique commerciale intérieure; la troisième aborde l'évolution de la politique commerciale extérieure; la quatrième traite de la promotion de la compétitivité et de la mobilisation de l'investissement.

## 2 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

2.1. Depuis le dernier examen, les indicateurs macroéconomiques du Guatemala se sont notablement améliorés. Après avoir atteint un taux de croissance de 3,3% en 2008, l'économie nationale s'est ralentie en 2009 en raison de la faiblesse des cours de certains produits d'exportation, de la hausse du prix du pétrole et, en général, de la crise mondiale. Malgré la situation mondiale défavorable, l'économie guatémaltèque a pourtant enregistré une croissance de 0,5% pendant l'année 2009. À partir de 2010, par suite de conditions externes propices, d'une application rigoureuse des politiques monétaire et budgétaire ainsi que de la réaction positive des agents économiques, l'économie a affiché une croissance soutenue qui s'est prolongée jusqu'en 2015.

2.2. Le taux de croissance en valeur réelle du produit intérieur brut (PIB) est passé de 0,5% par an en 2009 à 4,1% en 2015. C'est – il importe de le signaler – la sixième année consécutive que ce taux dépasse celui de la croissance démographique (2,5% par an). Pour le premier trimestre de 2016, l'activité économique, mesurée par l'estimation du PIB réel, a enregistré une croissance de 2,8%. Cette évolution a été stimulée par les bonnes performances des dépenses de consommation privées et par le dynamisme de la formation brute de capital fixe.

2.3. Malgré la décélération de l'économie mondiale, les estimations révisées de la Banque centrale laissent espérer que l'économie connaîtra une croissance de 3,1% à 3,9% en 2016.

2.4. L'économie présente ces dernières années une tendance à s'orienter vers le secteur du commerce des services. Entre 2009 et 2015, la valeur réelle des services a augmenté à un taux annuel moyen de 3,2%. La part des services dans le PIB s'est ainsi maintenue autour de 15%, ce qui en fait l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie au cours de la période considérée.

2.5. De leur côté, l'agriculture, l'élevage, la chasse, la sylviculture et la pêche ont affiché une croissance moyenne de 3,5% par an, de sorte que leur part dans le PIB s'est maintenue à 13,6% en 2009 et à 13,5% en 2015. La croissance de l'industrie manufacturière, qui a oscillé de -0,91% en 2009 à 3,5% en 2015, et enregistré des hausses à l'intérieur de la période, a été faible puisque le taux moyen a été de seulement 2,7% par an pendant les années analysées.

2.6. Pour ce qui est de l'investissement, la formation brute de capital fixe, après avoir affiché un taux de croissance négatif de 13,1% en 2009, s'est redressée pour atteindre 7,1% en 2011 et 3,6% en 2012. Cette tendance positive s'est maintenue jusqu'en 2015, année au cours de laquelle la croissance a été de 5,5%. Le taux de croissance moyen a été de 0,9%.

2.7. De 2009 à 2015, le taux annuel d'inflation a oscillé entre -0,28% en 2009 et 6,20% en 2011. En 2015, il a été de 3,07%. Le taux moyen a été de 3,6% pendant la période considérée. Le recul

de l'inflation enregistré à partir de 2012 est influencé particulièrement par la baisse des cours internationaux du pétrole et de certaines matières premières.

2.8. En ce qui concerne la politique macroéconomique, l'objectif fondamental de la banque centrale est de contribuer à créer et à entretenir les conditions favorables au développement harmonieux de l'économie nationale; à cette fin, elle favorise, sur le plan monétaire comme en matière de change et de crédit, les conditions de nature à promouvoir la stabilité du niveau général des prix.

2.9. À cet égard, la mise en œuvre de la politique monétaire s'est appuyée sur une stratégie de ciblage de l'inflation, fondée sur le choix d'une cible d'inflation en tant que point d'ancrage nominal de cette politique et confortée par l'application d'un régime de change nominal flexible, ce dispositif étant complété par le recours à des instruments de contrôle monétaire indirect (opérations de stabilisation monétaire, les décisions du marché étant privilégiées) et par le renforcement de la transparence des opérations de la banque centrale.

2.10. Ces dernières années, la croissance de l'activité économique a reposé essentiellement sur le maintien de la stabilité macroéconomique, associée à l'application d'une politique monétaire prudente, elle-même confortée par une politique budgétaire rigoureuse. Cela a permis de créer un climat de confiance pour les agents économiques.

2.11. Le Guatemala a adopté un système de change flexible compatible avec un modèle monétaire de cibles directes d'inflation. L'intervention de la Banque du Guatemala sur le marché des changes repose sur des règles explicites, transparentes et compréhensibles pour les marchés, ce qui prévient tout caractère discrétionnaire de la participation de la Banque du Guatemala sur ces marchés, et permet de réduire l'incertitude quant à l'évolution du taux de change.

2.12. S'agissant du commerce extérieur, les exportations totales ont, au cours des sept dernières années, contribué en moyenne pour 19,3% au PIB; les principaux produits d'exportation – vêtements, sucre, bananes et café – ont joué un rôle prépondérant et leur part dans le PIB a atteint 5,6% en 2015. Du côté des importations, en 2015 le rapport entre les importations totales et le PIB s'est établi à 32,0% en moyenne. Le premier poste d'importation, représentant 23,1% du total, a été les biens de consommation, les matières premières et produits intermédiaires et les biens d'équipement.

2.13. Quant à l'évolution des exportations, leur valeur totale a affiché un taux de croissance moyen de 7,2% par an entre 2009 et 2015. Les exportations de produits agricoles ont augmenté de 5,2% par an en moyenne, celles des produits manufacturés de 6,9% et celles des produits minéraux de 17,4%. Ces dernières ont été stimulées par l'exportation de métaux précieux, dont les ventes ont enregistré une bonne performance, principalement entre 2010 et 2012, ainsi que par les exportations de plomb, de fer et d'acier au cours des trois dernières années.

2.14. En décembre 2015, les exportations s'établissaient au total à 10 677,2 millions de dollars EU, soit 126,3 millions de dollars EU de moins (-1,2%) qu'à la même date en 2014 et 6,5% de plus qu'en 2013. Les résultats de 2015 sont dus en grande partie à l'évolution des exportations de sucre, de bananes, de café, de cardamome et de pétrole qui, prises ensemble, ont diminué de 6,8%. Les exportations à destination du Marché commun centraméricain ont augmenté de 1,1% et les exportations de produits non traditionnels ont enregistré une augmentation de 0,8%.

2.15. En 2015, 29,2% des exportations totales ont été destinées au Marché commun centraméricain, marché qui s'est ainsi confirmé comme étant l'un des principaux moteurs du commerce extérieur du pays. Les ventes aux pays de la région sont passées de 3 081,5 millions de dollars EU en 2014 à 3 115,6 millions de dollars EU en 2015, soit une augmentation de 34,1 millions de dollars EU (1,1%). Si l'on excepte le gaz propane, l'énergie électrique, ainsi que les graisses et huiles comestibles, les principaux postes d'exportation à destination de l'Amérique centrale ont connu une augmentation notable. Les principaux produits exportés ont été les véhicules et le matériel de transport (30,6%), les peintures, vernis et encres (25,8%), les matières textiles (tissus) (17,7%), les produits pharmaceutiques (17,6%), les autres ouvrages en métaux communs (13,6%), le kérosène (12,6%), les préparations de viande, de poissons, de crustacés et de mollusques (10,8%), l'essence (10,5%) et les ouvrages en papier et en carton (9,1%).

2.16. En 2015, les exportations de produits non traditionnels ont atteint 8 078,2 millions de dollars EU, soit une progression de 0,8% par rapport à 2014. Les principales composantes de cette catégorie de marchandises ont été les articles d'habillement et les textiles (12%) et les produits non traditionnels (16,4%). Les produits dont les ventes ont le plus augmenté ont été le fer et l'acier (croissance de 56,0%), les produits divers de l'industrie chimique (croissance de 23,9%), les produits pharmaceutiques (17,6%), les machines et les appareils mécaniques (12,2%), les préparations à base de céréales (10,1%), les fruits frais, secs ou congelés (9,9%), les matières textiles (tissus) (8,2%) et les ouvrages en papier et en carton (6,6%).

2.17. Quelques changements sont intervenus dans la composition des exportations au cours des sept dernières années. En 2009, les ventes de produits agricoles formaient 28,0% du total, celles de biens manufacturés 61,3%, et celles de produits minéraux 10,7%. En 2015, les exportations de produits agricoles représentaient 24,1% du total, celles de produits manufacturés 61,4% et celles de produits minéraux 14,4%.

2.18. Les principaux produits d'exportation (sucre, bananes, café, cardamome et pétrole) représentaient 24,3% des exportations en 2015, contre 25,8% en 2014. En 2014, les vêtements représentaient 11,8% du total, tandis qu'en 2015 ce poste a atteint 12,4%. Les ventes au Marché commun centraméricain sont passées de 28,5% en 2014 à 29,2% en 2015. Les exportations de produits non traditionnels représentaient 75,7% du total en 2015 contre 74,2% en 2014.

2.19. Entre 2009 et 2015, les importations ont enregistré un taux de croissance moyen annuel de 7,7%. Les importations de produits agricoles ont augmenté de 6,6% par an en moyenne, celles de produits manufacturés de 8,9%, et celles de produits minéraux de 4,7%. Le taux de croissance observé pour les importations de produits minéraux est le résultat de la situation de surapprovisionnement mondial qui a affecté le secteur des combustibles et lubrifiants pendant le second semestre de 2014 et tout au long de l'année 2015.

2.20. Les exportations de services ont connu un taux de croissance annuel de 4,9% en moyenne. Les exportations se concentrent dans des secteurs tels que le tourisme, les transports et les assurances, et les autres services commerciaux. Elles ont atteint en 2015 le montant de 2 764,5 millions de dollars EU. Au cours de la même année, les importations de services se sont chiffrées à 3 074,0 millions de dollars EU, la balance commerciale du secteur des services dégageant ainsi un solde négatif.

2.21. En 2015, la valeur des importations a été de 17 640,2 millions de dollars EU, en diminution de 3,5% par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les produits agricoles (4,0% du total), les principaux produits importés ont été le maïs et le blé qui, conjointement, ont représenté 54,6% de cette catégorie. Parmi les importations de produits manufacturés (77,4% du total), les postes les plus importants ont été les machines et appareils mécaniques (1 561,7 millions de dollars EU), les véhicules et le matériel de transport (1 460,6 millions de dollars EU), les matières plastiques et les produits manufacturés en matière plastique (1 055,1 millions de dollars EU), les produits divers de l'industrie chimique (736,7 millions de dollars EU), les produits pharmaceutiques (726,7 millions de dollars EU), les matières textiles (673,3 millions de dollars EU) et les appareils émetteurs-récepteurs (589,3 millions de dollars EU). S'agissant des produits de l'industrie extractive (18,6% de la valeur des importations), les principales catégories ont été les combustibles et lubrifiants (2 482,9 millions de dollars EU), le fer et l'acier (461,6 millions de dollars EU) et l'aluminium (181,7 millions de dollars EU).

2.22. En 2015, la balance commerciale a présenté un solde négatif de 6 963,0 millions de dollars EU, soit 515,3 millions de dollars EU de moins (-6,9%) que le chiffre enregistré l'année précédente. Considéré en fonction de la nature des relations commerciales avec les pays partenaires ou de leur influence économique, le solde des échanges de marchandises s'établit comme suit: a) pays avec lesquels il existe des traités de libre-échange: déficit de 5 570,5 millions de dollars EU; b) Amérique centrale: excédent de 1 114,3 millions de dollars EU; c) pays avec lesquels il existe des accords de portée partielle: excédent de 119,0 millions de dollars EU; d) pays pour lesquels un traité de libre-échange est en cours de négociation ou de ratification législative: déficit de 51,5 millions de dollars EU; e) pays d'Asie (Chine; République de Corée; Hong Kong, Chine; Japon; Indonésie; Malaisie; Singapour; Thaïlande): déficit de 2 527,3 millions de dollars EU; f) CARICOM (à l'exception du Belize): excédent de 52,6 millions de dollars EU; et g) reste du monde: déficit de 99,6 millions de dollars EU. Quant au solde du compte courant de la

balance des paiements, il a diminué de 174,2%, tombant d'un solde positif de 272,8 millions de dollars EU en 2009 à un solde négatif de 202,5 millions de dollars EU en 2015.

2.23. Par suite de l'ouverture économique et de la mondialisation, le Guatemala a vu son secteur externe se modifier de manière notable, principalement en ce qui concerne la composition du commerce extérieur et, plus concrètement, de ses exportations.

2.24. Les destinations des exportations guatémaltèques sont variées. D'après les données de 2015, le Guatemala a écoulé ses produits sur les marchés de plus de 148 pays. Toutefois, les principaux clients demeurent les États-Unis (34,5%) et l'Amérique centrale (29,2%), suivis de la zone euro (6,8%), du Mexique (4,0%) et des autres pays (25,5%).

2.25. Pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté, l'enquête sur les conditions de vie (ENCOVI 2014) a révélé que le niveau de pauvreté avait augmenté, passant de 51% en 2006 à 59%. Il est estimé que les causes essentielles de cette évolution sont les prix élevés des produits alimentaires et la hausse du prix des combustibles observés pendant les premières années de la période considérée, ainsi que la crise financière mondiale. Afin d'inverser cette tendance et de réduire les niveaux de pauvreté, les autorités guatémaltèques ont mis en place un ensemble de programmes dont le but est de parvenir à une croissance inclusive, durable, novatrice et globale.

2.26. Le Conseil national de développement urbain et rural (CONADUR) a lancé en 2014 le plan national de développement K'atun, Nuestra Guatemala 2032. L'objectif de ce programme est d'organiser et de coordonner l'administration publique grâce à la formulation de politiques de développement, de plans et de programmes budgétaires. Cette stratégie, fruit d'un dialogue de vaste portée entre le secteur public et le secteur privé, repose sur cinq axes fondamentaux: le Guatemala urbain et rural; le bien-être de la population; la richesse pour tous et pour toutes; les ressources naturelles aujourd'hui et dans l'avenir; et l'État en tant que garant des droits de l'homme et guide du développement. Le plan prévoit 80 objectifs qui devraient être atteints dans un délai de 20 ans.

2.27. Un autre effort important réalisé dans ce domaine a été la création, en 2012, du Ministère du développement social, organe directeur chargé de formuler, d'énoncer et de mettre en place les politiques publiques axées sur l'amélioration du niveau de bien-être des personnes et des groupes vulnérables. Des programmes d'aide comprenant des transferts monétaires conditionnels dans les domaines de l'éducation et de la santé, des cartes d'alimentation, des bourses d'études et d'emplois, sont proposés par l'intermédiaire de ce ministère.

2.28. Le Secrétariat de la présidence de la République à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SESAN) a lancé au début de 2016 la Stratégie de prévention de la malnutrition chronique 2016-2020. Cette stratégie s'appuie sur quatre programmes qui visent, en première instance, à répondre aux besoins urgents puis, progressivement, à induire un changement de comportement et à mettre en place des outils qui permettent de renforcer la situation économique des ménages. Il est prévu d'apporter, grâce à cette stratégie, une aide à plus de 135 communes situées dans 7 départements. Le rapport du SESAN, rendu public en juillet 2016, indique qu'au cours du premier semestre de l'année plus de 300 Commissions municipales de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été créées et que plus de 199 000 familles résidant en zone rurale ont reçu une aide alimentaire.

2.29. La mise en œuvre coordonnée des programmes susmentionnés devrait contribuer à réduire durablement la pauvreté grâce à la création de nouvelles et de meilleures possibilités pour l'ensemble des Guatémaltèques.

### **3 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE INTÉRIEURE**

#### **3.1 Facilitation des échanges**

3.1. En juillet 2014, le Guatemala a notifié ses engagements au titre de la catégorie A de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. À la fin du mois de mars 2016, l'Organe exécutif a adressé au Congrès de la République le texte de l'Accord, pour approbation. L'Organe exécutif procède actuellement auprès de l'Organe législatif – dans le cadre autorisé par la loi – à des actions de sensibilisation sur l'importance d'une prompte approbation de cet instrument.

3.2. Pendant la période considérée, les autorités guatémaltèques ont travaillé sur d'importantes mesures de facilitation des échanges, aux niveaux national et régional. En octobre 2015, le Conseil des ministres de l'intégration économique (COMIECO) a approuvé la Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité, conformément aux termes de la Déclaration de Punta Cana des Présidents du SICA, en 2014. Le secteur privé, par le biais du Conseil consultatif pour l'intégration économique, a également pris part à la formulation de cette stratégie selon un processus qui lui a permis de faire valoir ses préoccupations et ses besoins.

3.3. Afin de profiter plus efficacement des infrastructures logistiques existantes, la Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges est basée sur les mesures prioritaires suivantes: renforcement du système de déclarations anticipées; accélération et coordination des contrôles migratoires; mise en place d'un système de certificats phytosanitaires et zoosanitaires électroniques; enregistrement des moyens de transport à l'aide de systèmes d'identification par radiofréquence; et utilisation de systèmes de vidéosurveillance aux postes frontière.

3.4. La mise en œuvre de cette stratégie permettra d'établir un mécanisme régional d'échange de renseignements entre les institutions chargées du contrôle aux frontières, ainsi qu'un système d'identification, d'analyse et de gestion intégrale du risque. Elle renforcera par ailleurs la coordination et les mécanismes de coopération entre les institutions centraméricaines de contrôle aux frontières, de même que l'interaction entre le secteur public et le secteur privé, élément qui revêt une grande importance pour la facilitation des échanges.

3.5. En 2013, la nouvelle Loi douanière nationale a été publiée par le biais du Décret n° 14-2013. Ce nouveau texte introduit d'importantes modifications, telles que la systématisation des règlements douaniers régissant les infractions administratives, dans le but de simplifier l'application de ces règlements. De même, la nouvelle loi a créé des mécanismes pour éviter tout arbitraire dans l'interprétation de la loi, ainsi que dans l'application et le fondement des sanctions, entre autres choses.

3.6. La Direction de l'administration fiscale (SAT), organe chargé de l'administration du régime fiscal et du système des douanes, a déployé d'importants efforts pour réunir et publier les procédures douanières en ligne, sur la base du Code douanier uniforme centraméricain (CAUCA) et du règlement d'application de celui-ci. Ces documents peuvent être consultés sur le portail de la SAT.

3.7. En 2014, la SAT a mis en marche le projet intitulé "Douanes sans papier" dans le but de réduire les délais de dédouanement et d'optimiser la coopération entre les organismes publics qui interviennent dans le processus. Ce projet, actuellement en phase de mise en œuvre, devrait raccourcir les temps d'attente au cours des procédures d'exportation.

3.8. En 2014, le Guichet rapide pour les importations et les marchandises en transit a été mis en place. Ce dispositif est en cours d'intégration sur le plan juridique avec le guichet unique pour les exportations, l'objectif étant de créer un Guichet unique de commerce extérieur.

3.9. Par le biais du Décret n° 17-2013, le Guatemala a incorporé dans son droit interne le règlement relatif aux opérateurs économiques agréés (OEA). Conformément à cet instrument, les fabricants, les exportateurs, les transporteurs, les opérateurs logistiques, les agents en douane, les entrepôts douaniers, les compagnies de transport maritime, les ports et les importateurs peuvent prétendre au statut d'OEA.

### **3.2 Modifications de la Loi sur les marchés publics**

3.10. Les modifications de la Loi sur les marchés publics, prévues par le Décret n° 9-2015, introduisent des changements substantiels visant à augmenter les contrôles et à accroître la transparence dans l'ensemble des processus de passation de marchés publics. Dans le cadre de ces modifications, le Système d'information sur les marchés publics du Guatemala (GUATECOMPRAS) a été désigné en tant qu'organisme responsable des marchés publics sous le nom de Direction générale des marchés publics.

3.11. De même, des modifications ont été réalisées, et la surveillance a été renforcée, en ce qui concerne la composition des commissions d'examen et d'adjudication, le contrôle des marchés et

des mouvements financiers des sociétés fiduciaires et l'évaluation des offres par le système des enchères inversées. Par ailleurs, un Registre unique de fournisseurs (RUP) a été créé.

3.12. Les mesures prises dans ce domaine témoignent clairement des efforts déployés par les autorités guatémaltèques pour apporter plus de certitude, de prévisibilité et de transparence dans tous les processus de marchés publics.

### 3.3 Réformes fiscales

3.13. Dans le but de réduire le déficit budgétaire et de donner plus d'efficacité aux mécanismes de perception des impôts, le Guatemala a engagé en 2012 un important processus de réforme fiscale et promulgué à cet effet deux décrets législatifs.

3.14. Le Décret n° 4-2012 (Dispositions pour le renforcement du système fiscal et la lutte contre la fraude et la contrebande), entré en vigueur le 25 février 2012, comprend des mesures destinées à renforcer et à améliorer les mécanismes de contrôle et la vérification des impôts. Par ce décret, d'importantes modifications ont été apportées à la Loi relative à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), telles que le renforcement des prescriptions de forme et des procédures de contrôle de la vérification des crédits d'impôt. Un nouveau régime de petits contribuables a été mis en place, apportant une solution aux problèmes de réglementation existant précédemment. De même, les prescriptions et les conditions régissant les déclarations électroniques ont été renforcées dans un effort pour contrecarrer l'évasion, et la simulation fiscale (émission frauduleuse ou falsification de factures) a été qualifiée de délit dans le Code pénal.

3.15. La Loi sur la réforme fiscale, Décret n° 10-2012, entrée en vigueur le 5 juillet 2012, a apporté des modifications générales destinées à améliorer la perception des impôts. Dans ce cadre, une nouvelle Loi relative à l'impôt sur le revenu a été rédigée de manière plus ordonnée et structurée afin de faciliter la compréhension du texte et son application. Grâce à cette nouvelle loi, les bases d'imposition ont été élargies, de même que le champ d'application subjectif; des normes internationales ont été incorporées et des clauses relatives au contrôle des prix de transfert ont été ajoutées, ainsi que les concepts d'établissement stable et de résidence.

3.16. La Loi sur le maintien de l'emploi a été approuvée par le Congrès de la République par le Décret n° 19-2016, pour entrer en vigueur le 31 mars 2016. Par le biais de ce texte, des modifications importantes ont été apportées à la Loi sur la promotion des activités d'exportation et de la production sous douane (maquila), Décret n° 29-89, et à la Loi sur les zones franches, Décret n° 65-89.

3.17. Initialement, la Loi sur la production sous douane (maquila) et la Loi sur les zones franches prévoyaient des subventions à l'exportation de produits tels que les vêtements et les textiles, les aliments transformés et les articles en matières plastiques, entre autres. Conformément à la Loi de 2016 sur le maintien de l'emploi, les privilèges fiscaux ont été éliminés pour tous les secteurs, à l'exception des vêtements et textiles et des services liés aux technologies de l'information et de la communication, pour lesquels il est prévu de conserver un nombre limité de subventions spécifiques.

3.18. Le Guatemala a voulu ainsi ajuster ces programmes de subventions à ses engagements dans le cadre de l'OMC.

### 3.4 Autres réformes pertinentes et renforcement de secteurs au cours de la période considérée

#### 3.4.1 Système financier

3.19. La Loi portant création de la Banque centrale a été modifiée par le Décret n° 26-2012. Dans le cadre de cette réforme, un rôle plus actif a été attribué à la Banque centrale dans l'assistance financière aux établissements faisant face à des problèmes de liquidité. Par ailleurs, entre autres mesures, le montant des prêts a été augmenté, le type de garantie a été amélioré et la durée des prêts a été prolongée sans que la Banque centrale soit exposée à des risques supplémentaires.

3.20. Le cadre réglementaire du marché de l'assurance a également fait l'objet d'importantes modifications pendant la période à l'examen. La Loi sur les assurances a été remplacée par le Décret n° 25-2010, en vigueur depuis janvier 2011, qui a permis de renforcer la surveillance exercée par les autorités, d'adapter le cadre réglementaire aux normes internationales, de moderniser la réglementation en vigueur et d'accroître son efficacité.

### 3.4.2 Transport maritime et ports

3.21. La Commission nationale de l'administration maritime (CONAMAR), créée en mars 2015 par la Décision gouvernementale n° 58-2015, a pour but d'assurer la coordination interinstitutionnelle des activités de l'État dans le domaine maritime.

3.22. La CONAMAR est composée de représentants de sept ministères, parmi lesquels figurent les Ministères de la défense, de l'agriculture, de l'économie et des affaires étrangères, ainsi que du Conseil national des zones protégées. Elle a pour fonctions principales de recommander des politiques maritimes nationales, de coordonner l'action des institutions liées à l'administration maritime, de collaborer à la révision des politiques maritimes approuvées et de recommander des plans, des programmes et des stratégies de promotion du développement maritime national.

3.23. Une durée de 25 ans a été fixée pour cette commission; le groupe technique est à l'œuvre depuis 2015 pour élaborer un programme de travail détaillé en vue de renforcer le cadre réglementaire du Guatemala en matière maritime et portuaire.

### 3.4.3 Télécommunications

3.24. Entre 2009 et 2016, des réformes importantes ont été réalisées dans le domaine des télécommunications afin de renforcer le secteur et de le rendre plus efficace.

3.25. Le Décret-loi n° 34-2012 de 2012 a prolongé de cinq ans la durée d'utilisation des fréquences radioélectriques. Conformément à cette prorogation, l'utilisation est accordée pour une durée de 20 ans susceptible d'être prolongée.

3.26. La Loi sur les équipements terminaux mobiles, Décret n° 8-2013, a été approuvée dans le but de réduire les vols d'équipements mobiles grâce à une base de données négative. Par ailleurs, le Décret n° 12-2014 (Renforcement des infrastructures de transmission de données) a défini des règles visant à faciliter les autorisations d'installation des infrastructures de télécommunication dans le pays. Un service des infrastructures a été créé à cet effet au sein de la Direction générale des télécommunications (SIT).

3.27. Toutes ces mesures ont permis de préserver le dynamisme et l'environnement concurrentiel du secteur, dont la privatisation a été approuvée dès les années 1990.

### 3.4.4 Énergie

3.28. En 2012, le Ministère de l'énergie et des mines (MEM) a rendu publique la Politique énergétique 2013-2027 dont le but est de favoriser le développement énergétique durable du pays, dans un cadre de justice sociale et de préservation de l'environnement.

3.29. La stratégie élaborée pour atteindre ces objectifs s'articule autour des axes suivants:

- sécurité de l'approvisionnement en électricité à des prix concurrentiels: cet axe stratégique vise, entre autres choses, à diversifier la matrice énergétique et à augmenter la couverture au niveau national;
- sécurité de l'approvisionnement en carburants à des prix concurrentiels: parmi les principaux objectifs tracés dans ce domaine figurent l'introduction des carburants de substitution dans la chaîne de commercialisation et le renforcement des contrôles au sein de la chaîne de commercialisation des carburants et du gaz naturel;

- prospection et exploitation des réserves pétrolières dans un effort pour parvenir à l'autosuffisance: l'objectif de cet axe stratégique consiste à élargir les possibilités de prospection et d'exploitation des réserves du pays, et à moderniser les techniques de production et de transport de pétrole et de gaz naturel;
- économie et utilisation efficace de l'énergie: parmi les objectifs poursuivis dans ce domaine figurent la création de mécanismes concrets permettant une utilisation efficace de l'énergie et la diminution de l'utilisation du bois de chauffage dans les industries et les foyers.

3.30. Selon le MEM, un an et demi après le lancement de cette stratégie le taux de couverture électrique du pays était de 90% et les prix de l'électricité affichaient une stabilité accrue. Par ailleurs, à la fin de l'année 2015, le MEM a présenté les résultats du Plan pilote pour le mélange éthanol carburant dans l'essence, dans le cadre du deuxième axe stratégique; le plan a pour objectifs la réduction de la dépendance vis-à-vis des carburants fossiles et l'inclusion de carburants de substitution.

3.31. Dans le cadre de la mise à jour des plans de développement du secteur de l'électricité, le MEM a autorisé en 2012 une mise à jour du Plan indicatif du système de production électrique pour la période 2012-2026 et celle du Plan d'extension du réseau de transport pour la période 2012-2021.

3.32. Ces mises à jour revêtent une grande importance dans la mesure où elles permettent de définir une vision harmonisée sur 15 ans, à compter de l'année de publication de la mise à jour, sur la base de divers scénarios d'extension et d'une analyse détaillée de variables telles que l'inclusion de centrales hydroélectriques et géothermiques, les mesures d'efficacité énergétique et les prix des combustibles, entre autres.

#### **3.4.5 Propriété intellectuelle**

3.33. Le Bureau du Registre de la propriété intellectuelle a lancé la Stratégie nationale de la propriété intellectuelle au milieu de l'année 2015, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). L'objectif principal de la Stratégie est de favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique et social et d'encourager à cet effet la créativité et l'innovation comme facteurs de productivité.

3.34. Le gouvernement guatémaltèque considère l'innovation, l'entrepreneuriat et le transfert de technologie comme des éléments de grande importance pour la création de sources d'emplois et de nouveaux modèles d'entreprises. À ce titre, en 2010, le Registre de la propriété intellectuelle a signé avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle un accord de coopération pour la mise en place d'un Réseau de centres de soutien à la technologie et à l'innovation (CATI). Quatre de ces centres sont actuellement en activité dans le pays.

3.35. Afin que les droits de propriété intellectuelle soient respectés de façon adéquate et pour éviter que des actions délictueuses n'affaiblissent le système, le Guatemala a renforcé l'unité du Ministerio Público responsable de la répression des atteintes à la propriété intellectuelle. Dans ce but, des programmes de formation continue ont été mis en place, dans le cadre desquels des organismes nationaux et internationaux dispensent des connaissances techniques sur le sujet. Par ailleurs, une mise en commun permanente des expériences a lieu au niveau institutionnel, entre l'Organe judiciaire, la Direction de l'administration fiscale et le Registre de la propriété intellectuelle.

3.36. Ces dernières années, les autorités guatémaltèques ont renforcé le cadre réglementaire régissant la protection des droits de propriété intellectuelle, principalement au moyen de la modification apportée à la Loi sur la propriété intellectuelle, Décret n° 3-2013 du Congrès de la République, entrée en vigueur en juin 2013. Par cette modification, une procédure spécifique a été mise en place pour les indications géographiques et les appellations d'origine au Guatemala, entre autres dispositions. Il convient de signaler que, dans ce domaine, la législation guatémaltèque est moderne et conforme aux dispositions des accords multilatéraux relatifs à la propriété intellectuelle, tels que l'Accord sur les ADPIC, la Convention de Paris, la Convention de Berne et la Convention de Rome, entre autres.

3.37. Dans le but de garantir le droit à l'éducation et l'accès à la culture, le Congrès de la République a approuvé en mars 2016, par le Décret n° 7-2016, la ratification du "Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés". En déposant, en juin 2016, l'instrument de ratification de ce traité auprès de l'OMPI, le Guatemala est devenu l'un des 20 pays qui ont contribué à ce que celui-ci entre en vigueur le 30 septembre 2016. Les autorités guatémaltèques travaillent actuellement à la mise en place du processus d'exécution du Traité.

3.38. Par le biais du Décret n° 20-2016 du 29 mars 2016 du Congrès de la République, le gouvernement du Guatemala a approuvé l'adhésion du pays au Traité sur le droit des marques et au règlement d'exécution de ce traité. Le Traité est actuellement en attente de ratification. Une fois qu'il aura été mis en œuvre, cet instrument sera d'un grand secours pour la facilitation de l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle.

#### 3.4.6 Tourisme

3.39. Le tourisme joue un rôle très important dans l'économie guatémaltèque. Selon les chiffres de la banque centrale, en 2015 les recettes en devises issues du secteur se sont élevées à 1 580 millions de dollars EU, soit 14% du total des devises reçues par le pays durant l'année. Pendant la période 2009-2015, le nombre total annuel d'entrées de touristes a augmenté de plus de 35%.

3.40. Le Guatemala est un pays multiethnique, pluriculturel et multilingue. Il abrite le plus grand nombre de sites archéologiques mayas et a pu préserver le patrimoine architectural et artistique de l'époque coloniale. Étant donné son degré élevé de biodiversité, le Guatemala a été qualifié de pays "mégadivers" en 2010, durant la dixième Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique. Toutes ces caractéristiques font du pays une destination qui présente un grand intérêt pour un nombre important de segments touristiques.

3.41. L'Institut guatémaltèque du tourisme (INGUAT) est l'organe directeur et facilitateur chargé de promouvoir et de favoriser un développement touristique durable aux niveaux national et international en établissant une coordination entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.

3.42. Afin de coordonner les efforts des différents acteurs publics et privés qui interviennent dans le secteur du tourisme, et de convertir le Guatemala en une destination de classe internationale, l'INGUAT a supervisé l'élaboration et le lancement du Plan-cadre du tourisme durable 2015-2025, un outil de planification important qui réunit différents programmes de développement sectoriel pour une période de dix ans.

3.43. En septembre 2014, l'INGUAT et le Ministère des affaires publiques ont souscrit un accord de coopération dans le but de mettre en place un mécanisme de coordination institutionnel visant à renforcer l'aide et la protection fournies aux touristes.

3.44. Selon la dernière publication de l'indice de la compétitivité des voyages et du tourisme élaboré tous les deux ans par le Forum économique mondial, le Guatemala a progressé de 17 places en 2015. Les principales avancées ont été enregistrées dans les domaines suivants: ouverture internationale, compétitivité des prix du secteur touristique, qui affiche un bon rapport qualité-prix, formation des ressources humaines, service au client, conditions de l'activité des entreprises, installations touristiques, technologies de l'information et de la communication, nombre de zones protégées et d'espèces reconnues, et nombre de manifestations culturelles immatérielles, entre autres.

## 4 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EXTÉRIEURE

4.1. Le Ministère de l'économie (MINECO) est l'organe responsable de mener les négociations des accords de commerce et de gérer l'ouverture commerciale. Il est également chargé de représenter le Guatemala auprès de l'OMC et d'autres organisations internationales en matière commerciale.

4.2. Le Vice-Ministère de l'intégration et du commerce extérieur, qui relève du MINECO, est chargé de promouvoir les relations économiques et le développement du commerce extérieur ainsi

que d'encourager le parachèvement de l'intégration économique régionale. Il est composé de la Direction de l'administration du commerce extérieur (DACE), de la Direction de la politique commerciale extérieure et de l'analyse économique et de la Mission permanente du Guatemala auprès de l'OMC.

4.3. Pour le Guatemala, les négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC et l'intégration régionale centraméricaine constituent des axes prioritaires. C'est pourquoi le pays souhaite que les négociations dans les deux cadres soient, dans la mesure du possible, menées en parallèle.

4.4. Pendant la période considérée, le Guatemala a continué d'appliquer une politique commerciale ouverte et de respect de ses engagements internationaux.

4.5. S'agissant des taux de droits, il est important de souligner que depuis 1997 le Guatemala, en tant que partie au Sous-Système d'intégration économique centraméricain, partage la politique tarifaire centraméricaine. Cette politique a établi des taux de droits appliqués inférieurs à 15%, dans leur grande majorité. La moyenne des droits appliqués est de 5,6%. Le niveau d'harmonisation tarifaire avec l'Amérique centrale dépasse 93%. La moyenne des droits consolidés à l'OMC est de 41,3%.

4.6. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) s'applique à toutes les transactions commerciales relevant de la consommation intérieure ainsi qu'aux importations de marchandises. Le taux de TVA applicable à toutes ces opérations est de 12%.

#### **4.1.1 Politique intégrée de commerce extérieur**

4.7. Le Guatemala a défini en 1986 une Politique intégrée de commerce extérieur qui vise à promouvoir la compétitivité et le commerce extérieur, et à œuvrer ainsi en faveur du développement économique et social du pays.

4.8. En 1997, cette stratégie a été réexaminée et deux piliers fondamentaux ont été désignés: le développement de la compétitivité (l'accent étant mis sur l'amélioration de la productivité) et l'ouverture commerciale.

4.9. En 2012, la Politique commerciale intégrée de commerce extérieur, compétitivité et investissements a été mise à jour pour la deuxième fois. Les principes développés dans le document de 1997 ont été maintenus, de même que le postulat selon lequel le commerce extérieur est un élément clé du développement économique dès lors qu'il stimule la production, favorise la création d'emplois et entraîne une augmentation des revenus de la population. Toutefois, les défis et les objectifs du pays ont été rectifiés en ce qui concerne: la mobilisation des investissements productifs; le développement et la diversification des échanges commerciaux; l'augmentation de la participation des petites et moyennes entreprises (PME) au commerce extérieur; l'optimisation des accords de commerce et d'investissement négociés; la promotion de l'offre exportable du pays et l'adaptation de celle-ci aux nouvelles tendances des marchés internationaux.

4.10. Cette stratégie a été élaborée par la Commission nationale de coordination des exportations et approuvée par le Conseil national de promotion des exportations, organe chargé de son exécution. Pour son élaboration, un mécanisme consultatif de vaste envergure faisant intervenir des représentants du secteur public et du secteur privé a été mis en place.

4.11. Le Plan national de compétitivité 2012-2021, approuvé en 2012 par le Conseil national de promotion des exportations, figure également parmi les instruments qui régissent la politique commerciale. Dans ce plan, la compétitivité est reconnue comme un facteur essentiel et transversal des actions et des politiques publiques, et comme un élément de grande importance pour améliorer les conditions de l'activité des entreprises, attirer l'investissement national et étranger et, en conséquence, contribuer à offrir aux Guatémaltèques de nouvelles possibilités d'emploi dans le secteur formel.

4.12. Le Plan national de développement K'atun, décrit au paragraphe 29, définit les politiques gouvernementales et de développement pour la période 2016-2032. Cet instrument complète le cadre dans lequel est élaborée la politique commerciale du Guatemala.

#### **4.1.2 Accords de commerce en vigueur et en cours de négociation**

##### **4.1.2.1 Accords de commerce en vigueur**

4.13. La Direction de l'administration du commerce extérieur (DACE) du Ministère de l'économie est l'organe chargé de gérer les accords de commerce à caractère international en vigueur pour le Guatemala, de manière à en tirer tout le parti possible. Les fonctions de la Direction s'inscrivent dans le cadre de la politique extérieure et consistent à faire profiter le Guatemala des possibilités offertes par la mondialisation, conformément aux lignes directrices tracées par le gouvernement de la République pour la période 2016-2020.

4.14. Entre 2009 et 2016, le Guatemala a mené à bonne fin les négociations qui ont conduit à l'entrée en vigueur des accords de commerce suivants: Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et le Panama (2009); Accord établissant une association entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part (la quatrième partie concernant le commerce est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2013); Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et le Chili (2010); Accord de libre-échange entre les États-Unis du Mexique et les Républiques du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua (2013).

4.15. Durant la période considérée, les accords de portée partielle souscrits avec le Belize (2010) et l'Équateur (2013) sont entrés en vigueur.

4.16. L'Accord de libre-échange avec les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Accord de portée partielle avec la Trinité-et-Tobago sont en cours d'approbation au niveau national. Par ailleurs, le processus juridique interne en vue de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Guatemala et le Pérou a été mené à son terme.

4.17. Le Guatemala bénéficie en outre du système généralisé de préférences appliqué par des pays tels que l'Australie, le Canada, la Fédération de Russie, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Compte tenu des avantages tarifaires accordés, les exportations guatémaltèques sont favorisées par ces mécanismes.

##### **4.1.2.2 Accords de commerce en cours de négociation**

4.18. La Direction de la politique commerciale extérieure du Ministère de l'économie a pour objectifs de mener les négociations des accords et des traités de commerce international multilatéraux et bilatéraux, d'assurer le suivi du processus d'intégration économique centraméricain, de négocier les accords de libre-échange et les accords d'investissement et enfin de soutenir la promotion des exportations du pays.

4.19. Le Guatemala négocie actuellement les instruments suivants:

- Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale et la République de Corée;
- Sur le plan bilatéral, reprise de la négociation de l'Accord de libre-échange avec le Canada; et
- extension de l'Accord de libre-échange avec la Colombie, dans le cadre de l'Accord de libre-échange Colombie-Triangle du Nord.

##### **4.1.3 OMC**

4.20. Le Guatemala a été partie contractante au GATT dès 1991 et fait partie de l'OMC depuis juillet 1995. Depuis lors, le pays place toute sa confiance dans le système commercial multilatéral, comme en témoigne sa participation active aux négociations et aux différents organes de l'OMC, y compris l'Organe de règlement des différends.

4.21. Le Guatemala fait partie, entre autres, du Groupe des petites économies vulnérables, du Groupe de Cairns, du Groupe des produits tropicaux, du G-20, du G-33, et assiste à tous les groupes de négociation multilatéraux de l'Organisation.

4.22. Entre 2009 et 2016, le Guatemala est intervenu dans trois affaires en tant que plaignant: Chine – Dons, prêts et autres incitations; République dominicaine – Mesures de sauvegarde visant les importations de sacs en polypropylène et de tissu tubulaire; et Pérou – Droit additionnel visant les importations de certains produits agricoles. Le pays a également pris part à 24 affaires en tant que tierce partie.

4.23. Par ailleurs, le Guatemala a veillé à remplir toutes ses obligations, y compris en matière de transparence; c'est pourquoi, au cours de la période à l'examen, le pays a poursuivi la mise à jour de ses notifications.

#### 4.1.4 Union douanière centraméricaine

4.24. C'est par la signature du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, en 1960, que les pays centraméricains se sont engagés à mettre en place une union douanière centraméricaine couvrant leurs territoires.

4.25. Les principaux progrès dans la constitution de cette union douanière ont été réalisés au cours des 15 dernières années. Les cycles périodiques de négociation entre les pays centraméricains ont conduit à des avancées notables en matière de facilitation douanière, grâce à la simplification ou à l'élimination de certaines exigences douanières ou d'un autre type, notamment en ce qui concerne les registres sanitaires et l'harmonisation fiscale. De même, un règlement spécifique établissant une procédure accélérée pour le transit douanier terrestre entre l'Amérique centrale et le Panama a été mis en place par les pays.

4.26. Le 10 avril 2015, le Guatemala et le Honduras ont souscrit le Protocole d'habilitation du processus d'intégration poussée en vue du libre transit des marchandises et des personnes physiques entre la République du Honduras et le Guatemala. Ce protocole est entré en vigueur le 13 juin 2016, et les contrôles internes communs en matière de mesures sanitaires, d'immigration et de douane devraient être opérationnels en décembre 2016.

4.27. À partir de 2016, le Guatemala et El Salvador œuvrent à un processus de facilitation des échanges dans le but d'accélérer les opérations commerciales entre leurs territoires.

#### 4.1.5 Promotion commerciale

4.28. Parmi les fonctions principales du Ministère de l'économie figure, selon l'article 14 de son règlement intérieur, la promotion des produits nationaux. À ce titre, une stratégie de promotion des échanges commerciaux a été mise en œuvre dès 2006, comprenant des programmes de formation ainsi que l'utilisation d'instruments tels que les missions commerciales de vente et le soutien à la participation à des salons internationaux.

4.29. Le Programme relatif aux Offices commerciaux du Guatemala (PACIT) a pour objet de faire connaître l'offre exportable du Guatemala à l'étranger, de promouvoir le pays en tant que destination touristique, et de fournir un appui à la mobilisation de l'investissement étranger, ainsi qu'à l'exécution et au suivi de la politique commerciale du pays. À ce programme interinstitutionnel prennent part notamment le Ministère de l'économie, le Ministère des affaires étrangères, l'INGUAT, la Chambre d'industrie, la Chambre de commerce, l'Association guatémaltèque des exportateurs (AGEXPORT), le Programme national pour la compétitivité (PRONACOM) et l'Agence de promotion des investissements, *Invest in Guatemala*. Le programme compte neuf bureaux commerciaux situés aux États-Unis, au Mexique, en République dominicaine, en Colombie, en Espagne et aux Pays-Bas.

4.30. Grâce au PACIT, plus de 980 acheteurs étrangers, conférenciers, exposants et visiteurs ont pu prendre part à des salons commerciaux qui se sont tenus au Guatemala entre 2013 et 2015. Par ailleurs, plus de 650 programmes de travail ont été mis sur pied dans des pays étrangers pour des exportateurs guatémaltèques, et il a été répondu à plus de 750 demandes de renseignements sur la marche à suivre pour pouvoir exporter vers les pays où sont situés les bureaux du PACIT et entrer sur ces marchés.

---

## 5 PROMOTION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET MOBILISATION DE L'INVESTISSEMENT

### 5.1 Promotion de la compétitivité

5.1. Le Programme national pour la compétitivité (PRONACOM) a été créé en 2004 et placé sous la tutelle du Ministère de l'économie. Il s'agit d'un programme participatif, facilitateur des efforts et des alliances interinstitutionnelles entre le secteur public, le monde des entreprises et la société civile. Son principal objectif est de contribuer au développement de la compétitivité du capital humain et des entreprises, au développement décentralisé du pays et à l'amélioration de la qualité de vie des Guatémaltèques grâce à la création d'emplois dans le secteur formel.

5.2. En 2012, le PRONACOM a lancé le Plan national de compétitivité 2012-2021, qui constitue une mise à jour du Plan national du même nom élaboré en 2005. Le Plan national de compétitivité signale les écarts de compétitivité et de développement compétitif en ce qui concerne des facteurs tels que le capital humain, les conditions de l'activité des entreprises, la modernisation de l'État, les investissements stratégiques et la certitude juridique, entre autres.

5.3. Le Plan national de compétitivité 2012-2021 a été élaboré sur la base d'un vaste dialogue entre le secteur public et le secteur privé; il se divise en différents axes stratégiques qui constituent des éléments clés pour la détermination des mesures qui permettront de parvenir à une croissance inclusive. Ces axes stratégiques sont les suivants: société saine, éduquée, qualifiée et inclusive; modernisation et renforcement des institutions; durabilité sociale et environnementale; décentralisation et développement local; renforcement des infrastructures productives et technologiques; renforcement de l'appareil de production.

5.4. Parmi les mesures à prendre figurent les suivantes: a) l'étalonnage des performances (*benchmarking*) et la comparaison, afin de mesurer l'état d'avancement de l'exécution du plan d'action et de pouvoir ainsi réaliser des études et définir les domaines qui demandent une attention plus soutenue; b) l'élimination des restrictions au développement économique, élément essentiel pour réduire les délais, les coûts réels et les coûts de transaction et pour renforcer les exigences fondamentales de la compétitivité; et c) l'amélioration des conditions créatrices de valeur dans le pays, afin d'augmenter la productivité et de rendre le Guatemala plus intéressant pour l'investissement à long terme. La stratégie comprend une liste thématique des actions clés qu'il est recommandé d'entreprendre entre 2012 et 2021 pour atteindre les objectifs fixés.

5.5. Le Ministère de l'économie et la Chambre d'industrie du Guatemala ont en outre présenté en 2015 une "Proposition de politique industrielle fondée sur la compétitivité et l'innovation pour le Guatemala 2016-2044". Cette proposition a pour objectif d'élargir les perspectives d'emploi et d'améliorer les revenus des travailleurs guatémaltèques grâce à la création d'une nouvelle structure de production et à la croissance exponentielle de la valeur ajoutée nationale.

5.6. Les stratégies proposées consistent notamment à attirer les industries manufacturières légères vers les pôles urbains du pays, à promouvoir le renforcement des chaînes de valeur des produits manufacturés, et à mettre en place un transfert technologique efficace fondé sur l'intégration verticale, entre autres facteurs.

5.7. L'Agence nationale de partenariat pour le développement de l'infrastructure économique (ANADIE) a été créée en 2010 par la Loi sur le partenariat pour le développement de l'infrastructure économique (Décret n° 16-2010). Cet organisme décentralisé appuie les initiatives des entités publiques visant à organiser des projets d'infrastructure et à les sous-traiter selon la modalité des partenariats public-privé. L'ANADIE promeut actuellement neuf projets dans les domaines de l'infrastructure routière, des ports et aéroports et des bâtiments publics.

### 5.2 Mesures adoptées pour améliorer la compétitivité et les conditions de l'activité des entreprises

5.8. Pendant la période considérée, le Guatemala a engagé une série de réformes systémiques destinées à améliorer la compétitivité et les conditions de l'activité des entreprises dans le pays, sur la base du Plan national de compétitivité 2012-2021. À ce titre, de nouveaux programmes visant à simplifier l'obtention de renseignements et la réalisation de procédures administratives

ont été mis en œuvre. Toutes ces mesures sont coordonnées par le PRONACOM et, en raison de leur caractère transversal, également par un nombre important d'organismes publics.

5.9. En mars 2013, le Guatemala a inauguré le Système de création de sociétés en ligne – dénommé <https://minegocio.gt/> – afin de simplifier le processus d'inscription et de rassembler sur une plate-forme unique tous les renseignements nécessaires pour pouvoir effectuer cette démarche. Cette initiative, pilotée par le PRONACOM, a bénéficié du soutien et des efforts conjoints du Registre du commerce, de la Direction de l'administration fiscale (SAT), de l'Institut guatémaltèque de sécurité sociale (IGSS) et du Ministère du travail. Ce système permet a) de procéder simultanément à l'inscription d'une société auprès des quatre organismes; et b) de dématérialiser la procédure d'inscription, grâce à l'utilisation de la signature électronique.

5.10. Dans la même optique, une base de données en ligne visant à rendre les procédures administratives réalisées au Guatemala parfaitement transparentes a été rendue opérationnelle au cours de la même année 2013 sous le nom de <http://asisehace.gt/>. Cette plate-forme offre un guide complet des formalités administratives en rapport avec les sociétés, les impôts, les permis, les licences, les registres, les biens immobiliers et le fonctionnement des entreprises et des sociétés, entre autres choses. Les deux projets ont bénéficié de l'assistance technique de la CNUCED et du soutien financier du gouvernement du Luxembourg.

5.11. D'autres réformes importantes ont été entreprises pendant la période considérée afin d'améliorer la compétitivité: mise à jour de la liste limitative du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (facilite les procédures pour certaines constructions); réduction des délais d'obtention des permis de construire; réduction des coûts d'obtention des permis de construire; réduction des délais nécessaires pour obtenir les certificats du Registre de la propriété et pour inscrire une propriété au Registre; réduction du taux de l'impôt sur le revenu; réduction de la durée requise pour le paiement des autres cotisations sociales (par le biais du formulaire électronique de l'IGSS) et pour les procédures d'importation (par suite de la mise en œuvre du programme de dématérialisation de la douane).

5.12. Toutes ces mesures ont joué un rôle dans les importants progrès enregistrés par le Guatemala dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale. Dans l'édition de 2014 de ce rapport, le Guatemala est passé de la 93<sup>ème</sup> à la 79<sup>ème</sup> place et a été considéré comme l'économie latino-américaine ayant réalisé le plus grand nombre de réformes en vue de faciliter les échanges commerciaux.

### 5.3 Mobilisation de l'investissement

5.13. La Constitution politique de la République dispose que parmi les obligations fondamentales de l'État figurent celle de protéger l'épargne, l'investissement et la formation de capital, et celle de créer les conditions appropriées à la promotion de l'investissement de capitaux étrangers. La Loi sur l'investissement étranger (Décret n° 9-98) régit ce type d'investissement au Guatemala et interdit tout acte discriminatoire à l'égard d'un investisseur ou de son investissement. Les investisseurs étrangers peuvent prendre part au développement de n'importe quelle activité économique licite dans le pays.

5.14. Dans le cadre de la politique de protection de l'investissement étranger, le Guatemala a souscrit 19 accords sur la promotion et la protection réciproque des investissements. Ces accords apportent aux investisseurs des deux parties une garantie et une certitude juridique qui leur permettent d'engager ou de poursuivre la réalisation d'investissements dans un cadre prévisible et valide. Le but poursuivi est d'encourager les investisseurs en leur garantissant l'existence de certaines dispositions minimales susceptibles d'être appliquées en leur faveur, telles que le traitement de la nation la plus favorisée et le traitement national, entre autres. Les investissements directs et indirects génèrent des centaines d'emplois à moyen et long termes, de sorte qu'il est important pour le pays de disposer d'un cadre juridique prévisible.

5.15. *Invest in Guatemala* est l'organisme public chargé d'apporter un soutien direct aux investisseurs étrangers désireux d'investir dans le pays. Il fournit assistance et conseil personnalisés aux investisseurs potentiels, par la coordination de visites dans le pays, la mise en relation avec des contacts et l'obtention de références clés, la mobilisation de soutien pour le

lancement des opérations, une assistance pratique en matière opérationnelle pendant et après la mise en place des opérations dans le pays.

5.16. La combinaison d'un cadre juridique fort, de la stabilité macroéconomique et des améliorations importantes apportées aux conditions d'activité des entreprises décrites ci-dessus a contribué à ce que la mobilisation de l'investissement étranger direct (IED) augmente de plus de 50% pendant la période à l'examen. Selon les données de la Banque centrale, l'IED, qui totalisait 600 millions de dollars EU en 2009, a dépassé 1 208 millions de dollars EU en 2015. Compte tenu de la poursuite de l'application du Plan national de compétitivité mis à jour en 2012 et des efforts conjoints des organismes publics, cette tendance à la croissance de la mobilisation de l'IED devrait se confirmer.

---